



**VILLEFRANCHE/  
SAONE  
Rhône**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° d'ordre : 2011-29**

L'an deux mille onze, le 4 janvier,

**Objet :** Tarifs d'utilisation  
des salles municipales.

Le Conseil municipal de Villefranche s'est réuni sous la présidence  
de M. PERRUT, Député-Maire,

**Date de convocation :**  
23/12/2010

**Etaients présents :** M. PERRUT, Mme LUTZ, M. FAURITE, Mme  
JACQUEMET, M. JAMBON, Mme VELUT, M. RAVIER, Mme  
GLANDIER, M. PICARD, Mme DUBOIS, M. GUENICHON (adjoint -  
es), M. GEERNAERT, M. BANCK, Mme PARLIER, M. MOULIN,  
Mme RUCH, Mme BEAUCLAIR, Mme BAIZID, M. MANDON, M.  
GOUDARD, M. CHARRIN, M. ERYILDIZ, Mme PAGNON, Mme  
ROUX-BALANDRAS, M. BRAKENI, M. DESMULES, Mme  
BERTHOUX, M. RONZIERE, M. FROMENT, Mme BRUN-PIGUET,  
M. GALLAND, Mme TISSOT, M. BEAUVALLET (conseillers  
municipaux).

**Date d'affichage :**  
10/01/2011

M. BLANQUIN, Trésorier.

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 39**

**Absents excusés :** M. DUCRAY, Mme PELOSSE (pouvoir à M.  
RAVIER), Mme SEIVE (pouvoir à Mme LUTZ), Mme CADI (courrier  
de démission enregistré le 29/12/2010), Mme LEBAIL (pouvoir à M.  
GALLAND), M. SADDIER (pouvoir à Mme BRUN-PIGUET).

**Accusé réception de la  
sous-préfecture en date  
du :**

10 JAN. 2011

Sur l'invitation du Président, il est procédé à l'élection d'un  
secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme PARLIER a été désignée pour remplir ces fonctions  
qu'elle a acceptées.

M. le Président ayant déclaré la séance ouverte, expose que  
le présent rapport a pour objet de proposer, d'une part  
l'augmentation tarifaire annuelle pour les tarifs de location de  
certaines salles, d'autre part d'harmoniser les conditions de mise à  
disposition des salles désormais gérées en « guichet unique ».

1. Augmentation tarifaire annuelle :

Pour la Maison des Familles, la Maison de la Mutualité , les salles  
Barmondière, 110 rue Parmentier, 338 rue des Remparts,

47 passage de l'Ancienne Mairie, il est proposé une augmentation tarifaire de 1,5 %.

## 2. Harmonisation des grilles tarifaires :

Il est proposé de créer des cautions pour les salles suivantes : la Bourse du Travail, la salle des Echevins, la Chapelle des Echevins et la Galerie Municipale.

Il est également proposé d'harmoniser les grilles tarifaires, avec création de nouveaux tarifs pour certaines salles ; sont concernées : la Bourse du Travail, l'Atelier, la salle des Echevins, la Chapelle des Echevins et la Galerie Municipale.

Enfin, comme c'est le cas actuellement pour l'Atelier, il est proposé de créer des participations forfaitaires minimales aux charges d'entretien qui s'ajouteront aux tarifs de location (à l'exception de la Maison des Familles pour laquelle les frais d'entretien sont déjà inclus dans le tarif) et qui permettront de couvrir les principales charges de fonctionnement (consommations des fluides, frais de nettoyage), y compris lorsque la mise à disposition est gratuite.

L'ensemble des propositions est récapitulé dans le tableau annexé.

Enfin, une réflexion est engagée sur la rédaction d'un règlement intérieur de mise à disposition de toutes les salles ; ce projet sera soumis à un prochain Conseil.

Vu l'avis favorable unanime de la Commission Logement, Patrimoine, Travaux en date du 16 décembre 2010 ;

**Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité et 2 abstentions (M. GALLAND),**

- **approuve les propositions d'augmentation, les nouveaux tarifs, cautions et la création de participations forfaitaires aux charges d'entretien suivant le tableau joint en annexe ;**
- **décide que les tarifs ci-dessous, cautions et participations forfaitaires aux charges d'entretien prendront effet au 1<sup>er</sup> février 2011.**

Pour extrait et exécution  
Pour le Député-Maire empêché,  
La Première Adjointe,  
S. LUTZ

## TARIFS DE LOCATION ET CAUTIONS DES SALLES A COMPTER DU 1er FEVRIER 2011

### 1/ Tarifs augmentés de 1,5 %

SALLES MAISON DES FAMILLES	1/2 Journée		1 Journée		2 Journées		Participation forfaitaire à l'entretien (*)	Caution
	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver		
GRANDE SALLE HABITANT VILLEFRANCHE	131,00	156,50	360,50	412,00	576,50	680,00	100,00	1 100,00
GRANDE SALLE HORS VILLEFRANCHE	232,50	259,00	721,00	772,50	1 001,00	1 075,00	150,00	1 100,00
Maison des Familles Petite salle 11 habitant Villefranche	35,50	49,50	57,00	67,00	92,50	114,00	20,00	300,00
Maison des Familles Petite salle 11 Hors Villefranche	59,00	64,00	94,50	105,50	154,00	175,50	30,00	300,00

ESPACE BARMONDIERE	Tarifs						Participation forfaitaire à l'entretien	Caution
	1/2 journée		1 journée		2 Journées			
	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver		
Salle 1	52,00	67,00	82,00	114,00			20,00	200,00
Salle 2	23,00	31,00	36,50	53,00			10,00	200,00
Salle 3	36,50	44,50	58,00	74,00			10,00	200,00
Salle 5	36,50	44,50	58,00	74,00			10,00	200,00

MAISON DE LA MUTUALITE	Tarifs						Participation forfaitaire à l'entretien	Caution
	1/2 journée		1 journée		2 Journées			
	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver		
	62,00	87,00	103,50	154,00			50,00	300,00

Remboursement frais d'entretien des Salles	1/2 journée		1 Journée		2 Journées		Caution
	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	
110 RUE PARMENTIER	10,30	15,40	16,50	27,00			50,00
338 RUE DES REMPARTS	10,30	15,40	16,50	27,00			50,00

47 passage de l'Ancienne Mairie	Tarifs						Participation forfaitaire à l'entretien	Caution
	1/2 journée		1 journée		2 Journées			
	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver		
bureau n°1	10,30	15,50	16,50	27,00			50,00	
Bureau n°2	10,30	15,50	16,50	27,00			50,00	
bureau n°3	10,30	15,50	16,50	27,00			50,00	
Bureau n°4	10,30	15,50	16,50	27,00			50,00	
Salle de reunion	15,50	26,00	25,00	46,00			50,00	

## 2/ Création de tarifs et de cautions

### Création caution et tarifs

BOURSE DU TRAVAIL	4h ou 1/2 journée		1 journée		2 journée		Participation forfaitaire à l'entretien	Caution
	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver		
Villefranche	85 €	110 €	150 €	200 €	250 €	350 €	50 €	400 €
Hors Villefranche	100 €	125 €	165 €	215 €	265 €	365 €	70 €	400 €

### Modification caution, tarifs et un seul tarif nettoyage

ATELIER	4h ou 1/2 journée		1 journée		2 journée		Participation forfaitaire à l'entretien	Caution
	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver		
Villefranche	400 €	450 €	700 €	800 €	1 200 €	1 350 €	370 €	1 500 €
Hors Villefranche	450 €	500 €	750 €	850 €	1 250 €	1 400 €	380 €	1 500 €

### Création caution et ajout de tarifs

ECHEVINS	4h ou 1/2 journée		1 journée		2 journée		Participation forfaitaire à l'entretien	Caution
	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver		
Villefranche	650 €	700 €	1 200 €	1 300 €	2 000 €	2 150 €	200 €	2 200 €
Hors Villefranche	700 €	750 €	1 250 €	1 350 €	2 050 €	2 200 €	300 €	2 200 €

### Création caution et tarifs

LA CHAPELLE	4h ou 1/2 journée		1 journée		2 journée		Participation forfaitaire à l'entretien	Caution
	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver		
Villefranche	300 €	325 €	500 €	550 €	800 €	900 €	50 €	1 500 €
Hors Villefranche	350 €	375 €	550 €	600 €	950 €	1 050 €	70 €	1 500 €

### Création caution et tarif hiver

Galerie Municipale	4h ou 1/2 journée		1 journée		2 journée		Participation forfaitaire à l'entretien	Caution
	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver		
Villefranche			32,50 €	42,50 €			20,00 €	200 €
Hors Villefranche			47,50 €	57,50 €			30,00 €	200 €

(\*) Cette participation forfaitaire minimale aux charges d'entretien des salles sera appliquée uniquement en cas de mise à disposition gratuite

Il est à noter les interventions suivantes :

**M. LE DEPUTE-MAIRE** remercie M. GEERNAERT pour l'important travail qu'il a conduit pour améliorer la gestion de notre patrimoine. Il est notamment prévu l'informatisation de cette gestion qui nous permettra d'être encore plus performant. Il souligne également que l'on ne peut occuper des lieux appartenant à la Ville sans respecter certaines règles.

**Mme BRUN-PIGUET** regrette le peu de différences qu'il y a entre le prix de location aux associations locales et hors Villefranche. Quant à l'Espace Barmondière qui sert beaucoup à des réunions d'associations le soir, elle s'inquiète de voir qu'il est prévu une caution et une participation à l'entretien de ces locaux. Dans ces conditions, elle compte s'abstenir.

**M. GEERNAERT** précise qu'il n'y aura pas de remise en cause des modes d'occupation actuels des locaux. Concernant les salles Barmondière, les associations ont signé des conventions spéciales pour les occuper concernant notamment le nettoyage, il n'y aura donc rien de changé pour l'avenir. Les tarifs prévus concernent uniquement les locations ponctuelles.

**M. LE DEPUTE-MAIRE** confirme bien qu'il n'est pas question de porter atteinte au fonctionnement des associations.

**M. GEERNAERT** rappelle que la location de l'ensemble des salles est maintenant géré par un seul service depuis moins d'un an. Une réflexion est actuellement engagée pour mettre en place des règlements d'occupation afin que les occupants sachent bien quels sont leurs droits et leurs devoirs.

**M. GALLAND** aurait préféré connaître le règlement avant de voter cette délibération. Il préfère donc s'abstenir dans l'attente de ce règlement. En outre, il fait observer que la location de l'Atelier n'est pas plus chère que la location de la Maison des Familles pour des associations hors de Villefranche.

**M. GEERNAERT** reprecise qu'une réflexion est actuellement en cours et que des propositions seront faites à la commission avant la fin du premier trimestre. Il rappelle d'ailleurs que l'Atelier loué 80 fois en 2010, l'a été 78 fois gratuitement pour des associations locales.

**M. LE DEPUTE-MAIRE** confirme que l'Atelier est sur-occupé et que très souvent, les associations doivent chercher des lieux dans d'autres communes et il estimerait judicieux qu'une réflexion soit conduite sur l'ensemble des communes de la CAVIL concernant la location des salles.